

**Réunion Mairie/APV**  
**Samedi 24 février 2018 - 11 heures -**

**Présents : Alain Argilier, Christine Doutres, Ludovic Insalaco, Elsy Rousset  
Annie Séquier, Fabienne Durand-Duval, Vida Sanchez, Fanchon Maget**

**QUELLES UTILISATIONS de l'ESPACE-EGLISE ?**

Après le rappel des décisions prises par le conseil municipal dans sa séance du 15/12/2017 et la lecture du courrier du Foyer Rural qui aimerait que cet espace soit une salle polyvalente, une liste de contraintes matérielles oblige la mairie à restreindre les demandes d'occupation.

- pas de chauffage existant
- pas d'achat de mobilier prévu budgétairement
- absence de toilettes
- pas de coin-cuisine aménagé
- manque d'acoustique satisfaisante
- dallage à protéger de toutes taches d'aliments et boissons

Le prêt de cet espace sera donc limité à diverses animations culturelles, en haute saison.

**CONDITIONS de PRET de l'ESPACE-EGLISE**

La location, à titre gracieux, aux associations de la commune, sera soumise à la signature d'une convention, assortie obligatoirement d'une attestation d'assurance RC. (Idem location salle des associations et salle annexe de l'école)

Les particuliers devront s'appuyer sur l'association « Vébron Animations » pour bénéficier de la location.

La mairie s'engage à entreposer chaises et grilles d'exposition pour mise à disposition.

Des cimaises seront installées pour optimiser les expositions.

Du matériel multi-médias peut être prévu pour des effets son et lumière.

**CALENDRIER 2018**

Une réunion Mairie/Associations est prévue le **samedi 28 avril 2018**, à 15 heures, à la mairie afin d'établir le calendrier des animations estivales.

Plusieurs pistes d'animations sont déjà proposées par l'APV :

- concerts de guitares décentralisés
- exposition d'un peintre aquarelliste
- Franck Agulhon et son épouse (chanteuse) accepterait de donner un concert de batterie
- un contact sera pris avec l'église St Flour du Pompidou
- un rendez-vous avec Maya Hoffman sera pris en vue d'un éventuel mécénat

Il reste à finaliser la pose de la porte d'entrée, l'installation de la sortie de secours et la pose des cimaises. La convention sera rédigée début mars en réunion Maire/Adjoints.

Une prochaine réunion Mairie/APV aura lieu courant avril pour préparer l'inauguration prévue le **samedi 19 mai 2018 à 21 heures.**